



École de la Mosaïque
5621, av. McMurray
Côte St-Luc, Qué. H4W 2G1
Tél. : 514 484-5324
Télec. : 514 484-7443



Absence d'élève pour voyage ou vacances pendant les jours de classe

Formulaire pour les parents

Notre enfant _____ Groupe : _____

sera absent de l'école pour un voyage.

Vacances

Visite de la famille

Autre

Nom du pays : _____

Période du _____ au _____

Je comprends que lorsque mon enfant s'absente pour une longue période cela peut affecter son rendement académique au niveau des compétences qu'il acquiert en classe.

Je comprends que mon enfant a l'obligation de fréquentation scolaire (**Article 14 de la Loi 180**)

14. « Tout enfant résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire suivant celle où il a atteint l'âge de 6 ans jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans. On entend par l'expression « année scolaire » : la période débutant le 1^{er} juillet d'une année et se terminant le 30 juin de l'année suivante. Par exemple, un élève qui fêterait son anniversaire de naissance le 5 juillet serait tenu de fréquenter l'école l'année suivante jusqu'à la fin de l'année scolaire suivant son anniversaire.



Signature : _____

Date : _____